

Guillaume PELTIER  
Député de Loir-et-Cher

Membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Monsieur [REDACTED]

Paris, le 3 janvier 2019.

Monsieur,

J'ai lu avec attention votre courrier en date du 21 décembre 2018 dans lequel vous souhaitez que nous, députés de l'opposition, lancions la procédure de destitution du Président de la République Emmanuel Macron, conformément à l'article 68 de la Constitution.

Tout d'abord, sachez que je partage vos critiques envers le Chef de l'Etat. Je m'oppose en effet à la politique menée par Emmanuel Macron. C'est dans cet esprit que j'ai soutenu le mouvement des « gilets jaunes », en étant parfois personnellement présent à des manifestations pacifiques.

Toutefois, je pense que l'heure est désormais à l'apaisement, après une mobilisation inédite de la part du peuple Français. Engager une procédure de destitution du Président de la République conduirait à aggraver la crise politique dans laquelle notre pays s'enlise depuis trop longtemps.

En revanche, nous, députés de l'opposition, serons présents pour construire un projet d'alternance crédible, afin d'emporter l'adhésion du peuple Français et de tourner la page de ce mandat.

Je vous prie de croire, Monsieur en l'assurance de mes respectueuses salutations.

*Bien fidèlement*

**Guillaume PELTIER**  
Député de Loir-et-Cher

